



COMITÉ DU
DAUPHINÉ
SAVOIE

Maison du Bridge Dauphiné-Savoie 26

Rue Colonel Dumont

38000 Grenoble

tél : 04 76 46 34 61

adresse courriel : comite.ffbds@wanadoo.fr site

internet : <http://dsbridge.fr>



Compte Rendu Réunion Conseil Régional, Le lundi 12 mai 2025 à 9h30 (en Zoom)

Les présents : C. Babaz, N. Bonzy, JL Crochon, C. Denajar, M. Degiuli, J. Genevey, P. Joire, C. Lemaréchal, L. Lopes, G. Maignan, A. Raynaud, C. Vormus

Les excusés : P. Clement-Cuzin, JL. Vigne, G. Babaz, AM. Allaire

Les Absents : E. Alemany, P. Arvier, C. Augier, S. Belugou, R. Bernard, J. Brachet, J. Château, F. Cochet, M. Cuier, A. Denjoy, R. Ducruet, D. Dufau, D. Gaillard, D. Herve, C. Koeck, C. Resseguier, H. Risse, P. Rotteleur, C. Vidy

La réunion a débuté à 9h30

1) Compte-rendu de l'AG de la FFB du 22 avril 2025 par le président (voir résumé en annexe)

JP Desmoulins fait le point sur les licences 2024-2025(+7,4%), l'enseignement, la vente des locaux et le numérique.

2) Informations

a) Point de l'avancement de l'agenda 2025/2026

Il devrait être disponible fin juin.

JL Crochon souligne que tous les clubs devraient faire un effort pour trouver des annonceurs, pour cela il est essentiel de rajeunir le bridge et de parler davantage des scolaires.

Le comité fera une campagne pour promouvoir le bridge sur le « Dauphiné Libéré » (Éditions locales du journal dans chaque département) la 1^{ère} et la 3^{ème} semaine de septembre.

Nous demandons aux clubs de transmettre les articles de presse au comité.

b) AG le 13 septembre 2025, le buffet aura lieu au Mercure Centre.

Le Mercure propose un tarif « bridgeur » les WE et en semaine selon les disponibilités.

c) Tarif des compétitions et des tournois de club

La licence sera à 41 € (+5 € pour la FFB), tarif fixé pour 3 ans. Soit 30 € part FFB et 11 € part comité.

Accepté par vote (10 pour et 1 abstention)

Pas d'augmentation FFB pour les compétitions.

Le comité DS augmente de 1 € les frais de participation par séance qui passeront donc à 8 € /paire en expert et 7 € /paire en performance et, à 16€/équipe en expert et interclubs D1 et 14 €/équipe en performance et interclubs D2, D3.

Les tarifs Challenge et espérance ne changent pas.

Tarifs acceptés par vote (10 pour et 1 abstention)

d) Mode de paiement des droits de table (via FFB)

Les droits de table, pour les compétitions par paire, devront être réglés, AVANT la compétition via le compte FFB (comme pour l'inscription) et avant chaque tour.

La convocation à la compétition le précisera.

Ce processus sera étendu aux compétitions par équipe par la suite.

3) Les formations

a) Date ou période d'organisation de formations des moniteurs et d'arbitres de clubs

Rien en 2025-2026.

b) Journée de révision des moniteurs

Elle est prévue le 28 mai 2025

c) Journée de révision pour les arbitres de clubs dans les 3 districts en septembre

A envisager, utile ou non ?

Une journée de révision pour les arbitres de comité sera systématiquement proposée en septembre à Grenoble.

4) Les Compétitions Bilan global des compétitions par Alain Raynaud

Légère baisse. Bien, en expert et légère baisse en performance et challenge : probablement à cause de la modification des seuils d'IC pour les compétitions cette année.

Pour l'année prochaine, les Espérance par quatre disparaissent.

Il y aura 2 « Espérance/2 », une en début et une en fin d'année.

En Expert, il sera possible de s'inscrire directement en finale de comité à partir d'un indice cumulé de 160 par paire et de 340 par quatre.

La ½ finale Open par Paire Expert pourrait être organisée dans 2 centres différents, selon le nombre total d'inscrit, avec qualification au prorata des participants. Coût pour le comité environ 700 €.

5) Trésorerie Bilan prévisionnel comptable par Claudine Denajar (bilan joint)

Claudine Denajar nous indique que le tableau comptable pour les compétitions sera modifié à partir de juillet. Il devra indiquer le coût réel de chaque compétition en prenant en compte tous les frais (location de salles ...)

Comparatif des trois dernières années : stable depuis l'année dernière au niveau des dépenses, sauf un gros achat de jeux de cartes (règlement de la facture de la saison dernière + saison en cours)

On devrait avoir un petit bénéfice cette année.

- Charlotte Babaz demande quel est le déficit des compétitions ?

Les recettes attendues étaient de 19000 € l'année dernière et seront de 15000 € environ cette année. Les challenges et les espérances sont lourdement déficitaires.

Pour limiter les frais, on décide de jouer la saison prochaine 28 donnes en challenge, ce qui permet d'utiliser FFBClubNet et d'avoir des arbitres de club.

À partir de 30 donnes, il faut utiliser MagicContest et donc des arbitres de comité.

À compter de la saison prochaine, si le nombre de donnes est inférieur ou égale à 30, la compétition sera facturée (arbitrage et club) sur une vacation. (Document « Formules de calcul » modifié en Annexe)

Nous rappelons aux clubs qu'ils doivent transmettre au comité le bilan et le compte-rendu de leur AG chaque année.

6) Points divers :

a) Participation des clubs aux frais de participation aux finales de comité et ligues et le comité pour les finales nationales ?

Guy Maignan demande comment prendre en charge les frais des joueurs se rendant en finale (ligue, comité, nationale).

Le comité n'a pas les moyens financiers pour des aides. Il faut voir avec les clubs, le comité ne peut rien faire

b) Achats de tapis

Pas d'achat mais du nettoyage ! (pour le BCG)

c) Bridge-Golf : action terminée

d) Récompenses AG comité (Stylo)

Avec le nom ! Coût supplémentaire de 200 €

e) Faut-il envoyer les comptes-rendus des réunions de Bureau à tous les présidents de clubs ?

Non ! Cette info est sur le site du comité

f) Prévoir un Conseil Régional en distanciel avant l'AG : pas utile

g) CRED (note de frais Milovanovich)

Ne sera pas payée !

Un nouvel appel à la FFB après la dernière réunion de la CRED est envisagé par le plaignant

7) Questions diverses

Guy Maignan nous informe d'une possibilité de financement par le Conseil régional sous forme d'un camion qui serait mis à la disposition du comité pour les élèves ou les compétiteurs.

Lisa lui rappelle cela concerne les associations sportives et que le bridge n'est toujours pas considéré comme une association sportive mais comme une association culturelle.

Cela sera possible si l'on fait reconnaître le bridge comme sport au niveau national, tout de même à vérifier auprès de la région.

La séance est levée vers 12h00

Le comité Dauphiné Savoie de Bridge